15 juillet 2014

Communiqué de presse

sia

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Evaluation par la branche de planification des restrictions de l'immigration prévues

Conséquences de l'initiative «contre l'immigration de masse» pour les bureaux d'études. Résultats d'un sondage réalisé auprès de bureaux membres de la SIA

En adoptant l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» le 9 février 2014, la population suisse s'est prononcée en faveur d'un changement de système dans la politique de l'immigration. Le 20 juin dernier, le Conseil fédéral a présenté le concept de mise en œuvre de l'initiative. Le nouveau modèle d'admission prévoit que le Conseil fédéral fixera les plafonds et les contingents. Pour cela, divers indicateurs de l'économie et du marché du travail seront pris en compte, comme le nombre d'emplois vacants ou le taux de chômage par exemple.

Résultats de l'enquête réalisée auprès de bureaux membres de la SIA
Le sondage s'est déroulé en juin 2014. Sur les 2017 bureaux d'études contactés, 15% (314) ont pris part à l'enquête. 80% des bureaux d'études ayant répondu sont situés en Suisse alémanique. 63% des cabinets ayant participé au sondage travaillent dans l'architecture et 21% dans l'ingénierie. Le reste se partage entre d'autres activités comme l'aménagement du territoire, l'environnement, etc. Plus des trois quarts des bureaux d'études interrogés emploient 1 à 19 salariés, 5% seulement ont des effectifs compris entre 50 et 249 employés.

Le résultat du scrutin est jugé de façon négative par la majorité des bureaux d'études. Environ 60% y voient des inconvénients et 4% seulement parviennent à trouver des aspects positifs à cette nouvelle situation, 36% ont une attitude de neutralité vis-à-vis du résultat.

kommunikation
selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
siamedien@sia.ch

15 juillet 2014

Communiqué de presse

sia

Une pénurie de personnel spécialisé chez les architectes et les ingénieurs en Suisse
Le sondage fait ressortir ce que montrent depuis longtemps déjà les enquêtes trimestrielles réalisées sur demande de la SIA par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF (KOF). Le manque de personnel spécialisé entrave gravement la performance des entreprises concernées. Autrement dit, certaines commandes ne peuvent être exécutées, ou bien elles ne présentent pas le niveau de qualité souhaité ou ne sont pas livrées en temps voulu. C'est la raison pour laquelle plus de 80% des bureaux d'études sont à la recherche de collaborateurs d'origine étrangère.

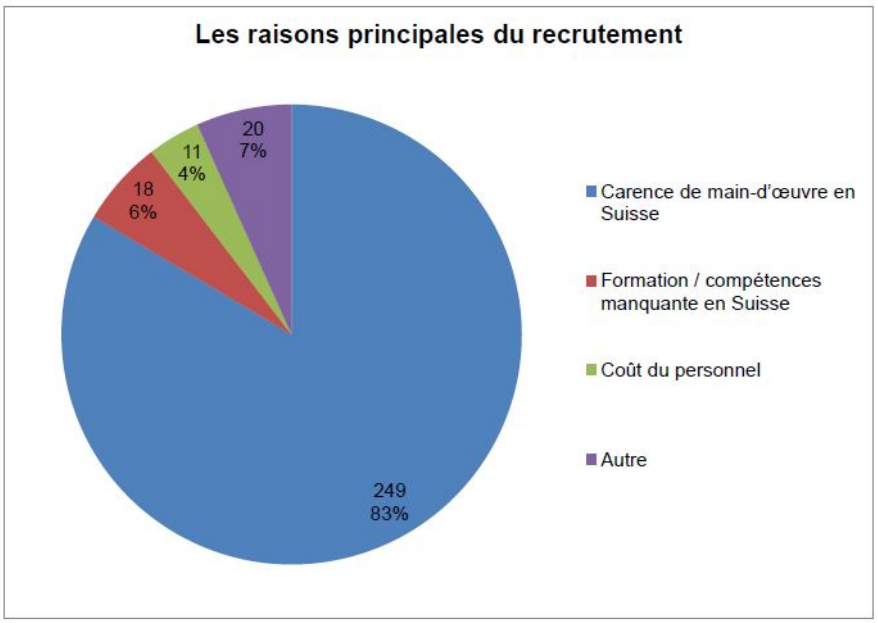

Raisons principales indiquées pour le recrutement des collaborateurs d'origine étrangère

Les bureaux d'études suisses travaillent beaucoup avec des collaborateurs originaires des pays de l'UE
Environ 80% des cabinets interrogés emploient du personnel non suisse.
Plus de 25% des collaborateurs ont été recrutés à l'étranger. La plupart d'entre eux sont originaires de l'UE et 1% seulement d'autres régions du monde. Les liens avec le marché du travail des pays de l'UE sont donc très étroits.

Besoins en personnels d'origine étrangère pour les années à venir
En raison de l'ambiance positive sur le marché de la construction et de l'immobilier, on peut s'attendre à une stabilisation, voire une augmentation des besoins en professionnels compétents.

Le taux moyen de fluctuation annuelle dans les entreprises interrogées s'établit à 10% environ (9,6%). Ce chiffre pourrait se répartir pour moitié entre les départs d'un côté et la nécessité de renforcer les équipes de l'autre. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 87 000 personnes travaillent aujourd'hui à plein temps dans l'architecture et l'ingénierie (environ deux tiers d'architectes pour un tiers d'ingénieurs). Une extrapolation des présentes informations avec les données de l'OFS fait ressortir la nécessité de remplacer ou recruter 8700 personnes (10%) annuellement. Si la part d'étrangers demeure à 25% environ, une **immigration annuelle de 2200 collaborateurs étrangers au moins** s'imposerait pour couvrir les besoins dans l'architecture et l'ingénierie, ce qui représente 750 ingénieurs et 1450 architectes environ. Cet argumentaire converge avec les conclusions de l'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC), qui table sur un minimum de 800 ingénieurs par an.

schweizerischer ingenieur- und architektenverein

société suisse des ingénieurs et des architectes

società svizzera degli ingegneri e degli architetti

swiss society of engineers and architects

kommunikation
selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
siamedien@sia.ch

15 juillet 2014

Communiqué de presse

Les bureaux d'études estiment à 10% environ (10,3%) les besoins annuels *supplémentaires* en professionnels d'origine étrangère sur les cinq années à venir. Une extrapolation aux cinq prochaines années fait ressortir des besoins de l'ordre de 3500 professionnels pour l'année 2019 (2014: 2200; 2015: 2420; 2016: 2662; 2017: 2928; 2018: 3220; 2019: 3542).

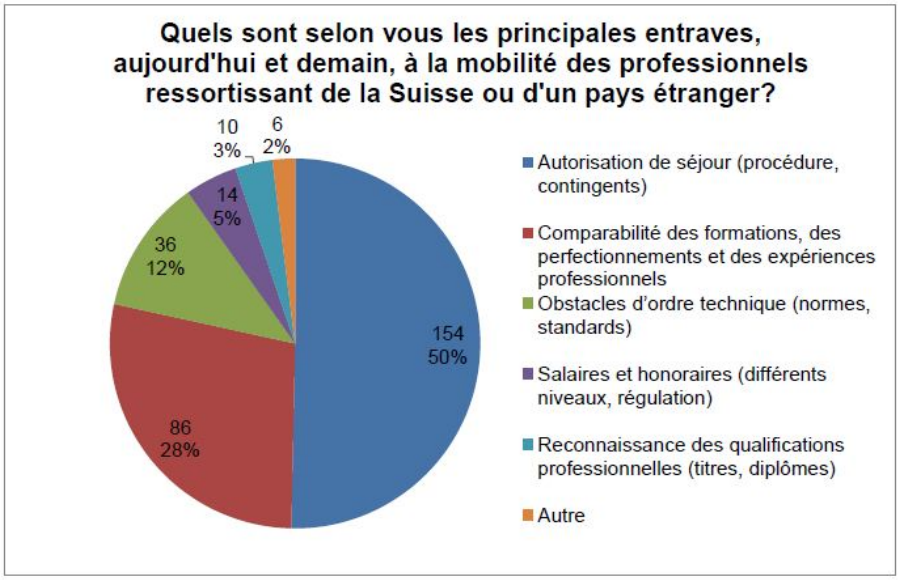

Evaluation des entraves à la mobilité des professionnels

Problèmes attendus suite à l'adoption de l'initiative
Comme le révèlent les réponses, 50% des personnes interrogées situent les principales entraves dans le domaine des permis de séjour, dont la délivrance sera de nouveau assujettie à une politique de contingentement.

Sondage et analyse: David Fässler, SIA-Service

Note à l'attention des rédactions :
Vous trouverez le présent communiqué de presse sur notre site Internet à l'adresse www.sia.ch/fr/medias.

schweizerischer ingenieur- und architektenverein

société suisse des ingénieurs et des architectes

società svizzera degli ingegneri e degli architetti

swiss society of engineers and architects

kommunikation
selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
siamedien@sia.ch